

**VINGT DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RADIO
AMATEUR CANADIENNE (CCRAC)**

Date : le jeudi 6 mai 2003

Heure : de 9 h 30 à 12 h

Lieu : HMCS Bytown Wardroom
78, rue Lisgar
Ottawa (Ontario)

Président : Mike Connolly
Directeur principal
Exploitation de la gestion du spectre

Participants :

Radio Amateurs du Canada (RAC) :

Daniel Lamoureux, VE2KA, président
James G. Dean, VE3IQ, vice-président, Réglementation Bjarne (B.J.) Madsen, VE5FX,
directeur régional, Mid-Ouest Doug Leach, VE3XK, directeur, Nord de l'Ontario

Industrie Canada (IC) :

Mike Connolly, directeur principal, Exploitation de la gestion du spectre Jean-Claude Brien, directeur, CEM et consultation Guy Roy, directeur intérimaire, district de l'Est de l'Ontario (Centre de service pour la radio amateur) Harold Carmichael, gestionnaire de programme, Examens et certificats, Bureau régional du Québec Rob Cepella, chef, Autorisation, Exploitation de la gestion du spectre Gary Steckly, analyste de la politique technique, Exploitation de la gestion du spectre

Points discutés

1. Mot de bienvenue et présentations

Mike Connolly remercie Jim Dean de s'être occupé de la réservation du local pour la réunion et souhaite la bienvenue à tous, en particulier au nouveau président, Daniel Lamoureux. Puis les participants se présentent.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Après quelques modifications à l'ordre du jour pour tenir compte du départ prématuré de Jean Claude Brien et de la question des services BPL, l'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du compte rendu de la 21e réunion du CCRAC

Le compte rendu est adopté sans modification.

4. Transmission large bande sur ligne de transport d'électricité (BPL) (ancien article 14 de l'ordre du jour)

Jim Dean retrace brièvement l'historique de cette question, qui remonte aux préoccupations exprimées par M. Rawat en ce qui concerne les risques que les services BPL causent du brouillage aux services radio existants. Il rappelle que le Comité de la CEM du CCCR s'intéresse depuis longtemps à la question et a entrepris d'établir un groupe de travail pour surveiller le développement de cette technologie. On s'inquiète des problèmes potentiels à l'entrée et à la sortie signal et, en particulier, du fardeau juridique qui pourrait peser sur les radioamateurs s'ils étaient jugés responsables de brouillage causé aux services BPL.

L'ARRL suit de près la question. Le Canada se tient aussi au courant de la situation, mais il tient également compte de l'état et du cadre de la réglementation, la question des services BPL relevant à la fois du CRTC et du domaine des télécommunications. Des participants se demandent si le cadre de réglementation canadien est bien clairement défini.

Jim mentionne que le milieu des radioamateurs suit de près la question des services BPL. Les radioamateurs sont au courant des essais de Sault Ste. Marie et d'Hydro-Québec, mais le manque d'information grand public à cet égard a éveillé certains soupçons.

Le numéro de juillet-août de la Revue des radioamateurs canadiens (TCA) publiera à ces sujets des articles plus factuels sur la situation. Bob Hawkins (VE3AGC) a cherché à obtenir des données expérimentales pour les afficher sur un site Internet. Toutefois, une approche plus ouverte de la part de la CSP de Sault Ste. Marie aiderait à éviter toute partialité dans la rédaction de ces rapports. On signale que Doug Slomke, d'Industrie Canada, a abordé la question sans détour, ce qui s'est avéré utile. Le rapport rédigé par Bob Hawkins est distribué à titre indicatif.

Jim invite Industrie Canada à soumettre également un article à TCA, admettant toutefois qu'il reste peu de temps pour ce faire.

Jean-Claude Brien enchaîne en faisant le point sur l'orientation des efforts d'Industrie Canada en ce qui concerne les services BPL.

L'Association canadienne de l'électricité a été informée que les installations BPL pourraient être considérées comme du matériel brouilleur. Industrie Canada a concentré son attention sur la question du brouillage et sur les essais en cours à Sault Ste. Marie et à Hydro-Québec.

Jean-Claude Brien dit quelques mots sur les techniques d'atténuation du brouillage et les problèmes complexes que pose le développement actuel de cinq technologies différentes.

Les groupes de coordination des services BPL devront inclure des représentants des régions et devront informer ces représentants au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Industrie Canada profite de l'essai de Sault Ste. Marie en ce qui a trait à l'exécution de mesures de brouillage, lesquelles seront rendues publiques après leur analyse par le Ministère.

La NTIA (National Telecommunications and Information Administration) et le NTS (National Traffic System) mènent actuellement des études en vue de déterminer les techniques de mesure les plus satisfaisantes.

La prochaine étape, pour la Direction du génie du spectre d'Industrie Canada, consistera à discuter des enjeux avec le groupe de la politique des télécommunications.

Mike Connolly remercie Jim Dean et Jean-Claude Brien pour leur contribution et présente des observations ponctuelles, signalant que :

- Les installations BPL ne sont pas des appareils radio et n'ont donc pas à être autorisées par licence.
- Les services BPL pourraient être assujettis à des limites conformément à la NMB.
- Le rôle du CRTC est celui d'organisme de réglementation, et à ce titre, il est neutre en ce qui a trait à la technologie et ne se préoccupe pas du type de support utilisé (ondes lumineuses, ondes radio ou autre). Il tend à se montrer de plus en plus souple, et se préoccupe plus des services que de la technologie.

En conclusion, Mike rappelle que les enjeux de la technologie BPL sont manifestement complexes, et qu'il y a de nombreux intervenants; il salue les efforts de tous pour obtenir une vue juste de la situation et termine en invitant les participants à présenter leurs observations ou à poser des questions.

Questions/observations :

Jim Dean ajoute que Ken Pulfer, en tant que représentant technique de l'IARU à la Commission d'études 1-C de l'UIT-R, suit de près l'évolution de la réglementation dans le domaine à l'échelle internationale.

Doug Leach informe le Comité qu'une réunion a eu lieu à Sault Ste. Marie avec les radioamateurs locaux. Au cours de celle-ci, plusieurs de ces questions ont été discutées. Il précise que la CSP n'est pas simplement un client d'Amperion, mais un partenaire.

5. Le point sur le processus de consultation sur les pylônes (Industrie Canada et RAC)

Jim Dean commence par remercier le professeur Townsend et Rob Cepella pour les deux heures qu'il a passées avec eux. Il ajoute qu'il attend avec impatience le rapport final.

Rob Cepella dit quelques mots sur l'avancement de la consultation en ce qui concerne la publication du rapport final.

Mike Connolly souligne à quel point il est extraordinaire d'avoir quelqu'un d'aussi qualifié que le professeur Townsend pour diriger le processus à la demande du Ministre. Il mentionne la perspective d'une élection et l'influence que cet événement pourrait avoir sur les résultats du processus, selon les changements qui pourraient se produire au sein du gouvernement et si un nouveau ministre était nommé.

Jim Dean dit qu'il comprend les enjeux en ce qui concerne le calendrier et les implications de nature politique, mais ce qui importe pour lui en définitive, ce sont les modifications apportées au processus (révisions des CPC et avis de la Gazette). Industrie Canada ne peut rien dire pour le moment sur la suite du processus, étant donné l'incidence majeure des incertitudes politiques sur les modifications qui seront finalement apportées.

6. Rapport provisoire d'Industrie Canada sur les arrangements d'exploitation réciproques

Industrie Canada signale qu'il y eu peu de progrès dans ce domaine. Aux dernières nouvelles, l'arrangement projeté a été soumis à l'examen du ministère des technologies de l'information et des communications (ICT), après un long délai d'attente au bureau du ministre des Affaires étrangères. Quant aux possibilités de succès, les plus récentes informations ne sont pas optimistes, car on préfère s'en tenir au libellé des arrangements avec les autres pays (tandis qu'IC préfère le libellé de l'arrangement bilatéral Canada/É. U., qui n'exige pas une troisième autorisation en plus de celles de chaque administration).

Conformément à l'avis exprimé par Ken Pulfer après la CMR- 03, Industrie Canada estime qu'il serait plus productif, dans le cas de cet arrangement et des arrangements ultérieurs, de simplement adopter une position plus souple à l'égard de l'acceptation des radioamateurs étrangers au Canada, dans l'espoir que d'autres administrations feraient de même lorsque des radioamateurs canadiens s'adresseraient à elles pour obtenir les autorisations requises sur leurs territoires.

Conformément à l'article **25.9B** § 5B de la CMR-03 :

Une administration peut décider d'autoriser ou non une personne d'une autre administration qui a reçu une licence pour l'exploitation d'une station d'amateur à exploiter une station d'amateur, lorsque cette personne se trouve temporairement sur son territoire, sous réserve des conditions ou des restrictions qu'elle pourrait imposer. (CMR-03)

Cette modification a eu pour effet de supprimer l'exigence imposée aux administrations, qui devaient conclure des arrangements bilatéraux avant d'autoriser l'exploitation de stations par des radioamateurs étrangers en visite sur leur territoire.

Industrie Canada propose que sa CIR-3 soit modifiée de manière à tenir compte de cette nouvelle disposition et, en appréciation de l'esprit de collaboration de la part du milieu de la radio amateur, propose aussi que le Canada accorde une autorisation d'exploitation temporaire aux radioamateurs étrangers autorisés en visite au pays, quelle que soit leur nationalité.

Si les négociations avec la Thaïlande ne débouchent pas, nous pourrions l'informer de notre nouvelle politique et lui demander de ne pas tenir compte de la demande d'arrangement bilatéral d'Industrie Canada.

Jim Dean indique que la Nouvelle-Zélande a eu des difficultés semblables dans ses négociations avec la Thaïlande. RAC estime que l'approche proposée par IC et Ken Pulfer est tout à fait sensée, mais aimerait qu'on laisse les négociations avec la Thaïlande suivre leur cours.

Mesures à prendre :

Industrie Canada modifiera la CIR-3 en conséquence pour tenir compte des dispositions de l'article 25.9B § 5B.

7. Brochure de RAC (mise à jour : RAC)

RAC fournit des renseignements à jour sur la brochure qui pourrait accompagner tout envoi postal futur d'Industrie Canada à l'ensemble du milieu des radioamateurs. L'association est en train de définir un nouveau barème de droits qui figurera dans cette publication et précise que celle-ci sera prête très bientôt.

RAC exprime à nouveau le souhait qu'IC pourra inclure la brochure dans ses envois relatifs à l'obtention ou à la modification de certificats.

Le Centre de service pour la radio amateur convient qu'il pourra inclure la brochure dans la mesure où cela n'occasionne pas de frais supplémentaires.

Mesures à prendre :

RAC établira un lien donnant accès à une version numérique de la brochure, qui figurera sur la page Web d'Industrie Canada.

8. Avis aux examinateurs accrédités en ce qui concerne les examens à administrer (RAC)

RAC informe le Comité que l'association a envoyé aux examinateurs un avis leur rappelant qu'ils doivent maintenant administrer les nouveaux examens. Toutefois, l'association aimerait qu'Industrie Canada envoie un avis semblable aux examinateurs en utilisant la liste de courriel d'IC. Mike Connolly estime que le Ministère pourrait d'abord mesurer l'efficacité de cette méthode avant d'investir dans l'envoi d'un courriel à grande diffusion uniquement à cette fin.

Guy mentionne qu'une occasion d'envoyer aux examinateurs un avis de ce genre se présente tous les deux ans lors du renouvellement de leur accréditation.

Mesures à prendre :

Le Centre de service pour la radio amateur rappellera aux examinateurs, dans le cadre du processus de renouvellement bisannuel de leur accréditation, qu'ils sont maintenant tenus d'utiliser le nouveau format d'examen.

9. Assignations de fréquences pour le Grand Prix – Montréal (Mise à jour : CSRRA)

Les radioamateurs de Montréal craignent toujours que le Grand Prix pose encore des problèmes. Harold Carmichael signale qu'un processus a été mis en place pour que tout soit fait afin de réduire au minimum l'impact sur les fréquences des radioamateurs, en particulier sur les fréquences d'entrée de station répétitrice.

RAC indique que la situation s'est en fait beaucoup améliorée l'an dernier, et que peut être les radioamateurs ont-ils simplement gardé en mémoire les cas plus graves qui se sont produits il y a plusieurs années. RAC accepte le processus mis en place par IC pour prévenir ces incidents, et aucune autre mesure ne devrait être nécessaire.

10. Considérations relatives à l'administration du service d'amateur (IC)

Mike indique qu'IC et RC ont eu des entretiens périodiques au sujet des changements dans l'administration du service d'amateur en vue d'élargir le rôle de RAC. Des difficultés considérables restent à surmonter. Vu le bon fonctionnement du système en place, qui regroupe toutes les fonctions de délivrance des licences d'amateur sous la responsabilité du Centre de service pour la radio amateur, il serait raisonnable de conclure qu'aucun changement radical n'est nécessaire pour le moment. Mike indique qu'IC est satisfait du statu quo. Au nom du Ministère, Mike remercie encore une fois le RAC pour le temps et les efforts consacrés à l'évaluation de la situation.

11. Programme d'éducation de la jeunesse (Mise à jour : RAC)

Le directeur de RAC, BJ Madsen, fait le point sur le Programme d'éducation de la jeunesse. Une brochure couleurs intitulée « RAC Youth Education Program – Connecting Schools to the World Through Technology » [Programme d'éducation de la jeunesse – Brancher les écoles sur le monde grâce à la technologie] a été publiée; elle décrit les

objectifs et les avantages du programme. Un insigne d'épaule sera également distribué à titre promotionnel aux étudiants qui participent au programme.

RAC a reçu un don de 100 \$ du club de stations répétitrices d'Almonte à l'appui du programme et espère que d'autres clubs emboîteront le pas.

L'association a aussi écrit à Kenwood et à Icom pour obtenir leur soutien, mais n'a pas encore reçu de réponse.

M. Madsen remercie Guy Roy pour sa contribution, depuis la dernière réunion, à l'obtention de données démographiques.

Observations/suggestions :

Mike estime qu'un intérêt pour la radio amateur est sans doute à l'origine du succès professionnel de nombreuses personnes, et qu'on pourrait solliciter l'appui de ces personnes.

En ce qui concerne le soutien possible d'IC, bien qu'il puisse être difficile d'obtenir une aide financière, on pourrait explorer d'autres avenues en s'adressant à des organismes comme le CRC.

12. Décisions de la CMR-2003 et conséquences pour les examens sur le code Morse (RAC)

Jim Dean signale que RAC et IC ont eu de nombreuses discussions ponctuelles sur le contenu du projet de proposition de RAC, mais rien n'a encore été décidé quant à l'orientation que suivra le Canada à cet égard.

Mike indique qu'IC compte publier un avis dans la Gazette invitant le grand public à présenter ses observations sur la proposition lorsque le Ministère aura reçu la version officielle du texte dans les deux langues officielles. Il ajoute que ce processus constituera une excellente occasion de promouvoir RAC au sein du milieu de la radio amateur.

Mesures à prendre :

RAC remettra à IC des copies de la proposition de RAC relative aux examens sur le code Morse dans les deux langues officielles.

13. Décisions de la CMR 2003 et conséquences pour la formulation des indicatifs d'appel (RAC)

RAC informe le comité que l'association a discuté de la question et qu'elle est en train de rédiger un document de travail. Toutefois, il reste des mises au point à faire avant de présenter le texte à IC. RAC demande que l'examen de cette question soit reporté à la prochaine réunion du CCRAC.

14. Brouillage malveillant causé aux stations répétitrices – Vancouver (C. B.) (RAC)

Jim Dean informe le comité que la situation semble être en train de dérapier et demande à IC de faire tout en son possible pour que la région du Pacifique soit bien informée à ce sujet et au courant des conséquences possibles pour les radiomateurs de Vancouver.

Mike Connolly est d'avis qu'une téléconférence entre la région du Pacifique et RAC pourrait permettre d'exposer directement les faits.

Mesures à prendre :

Industrie Canada organisera une téléconférence entre RAC et la région du Pacifique pour discuter de la question du brouillage malveillant causé aux stations répétitrices de Vancouver.

15. Nouvelles de RAC

RAC présente son nouveau président, Daniel Lamoureux, VE2KA.

16. Nouvelles d'Industrie Canada

Industrie Canada signale le départ à la retraite de Carl Olsen, de la région de l'Ontario, et son remplacement par John Bagio.

René Guerrette a accepté le poste à titre temporaire en tant que nouveau gestionnaire du bureau de district de l'Est de l'Ontario et du Centre de service pour la radio amateur.

17. Autres questions

Sans objet.

18. Préparation de la 23e réunion du CCRAC - Date, heure et lieu

La date du 21 octobre est retenue pour la prochaine réunion du CCRAC.

19. Levée de la réunion

La 22e réunion du CCRAC est levée.

Résumé des mesures à prendre :

1. Industrie Canada modifiera la CIR-3 en conséquence pour tenir compte des dispositions de l'article **25.9B** § 5B.

2. RAC établira un lien donnant accès à une version numérique de la brochure, qui figurera sur la page Web d'Industrie Canada.
3. Le Centre de service pour la radio amateur rappellera aux examinateurs qu'ils sont maintenant tenus d'utiliser le nouveau format d'examen, dans le cadre du processus de renouvellement bisannuel de leur accréditation.
4. Industrie Canada organisera une téléconférence entre RAC et la région du Pacifique pour discuter de la question du brouillage malveillant causé aux stations répétitrices de Vancouver.
5. RAC remettra à IC des copies de la proposition de RAC relative aux examens sur le code Morse dans les deux langues officielles.